

## MENUS DE FEVRIER 2020

<b>Lundi 3</b> Feuilleté Burger d'épeautre ou roulé végétal Haricots beurre Yaourt nature	<b>Mardi 4</b> Potage a la tomate Filet de poisson Purée Fromage Kiwi	<b>Jeudi 6</b> Carottes râpées Roti de dindonneau Flageolets Camembert Compote de pommes	<b>Vendredi 7</b> Salade, avocat, maïs, Chipolatas Lentilles Fromage blanc à la confiture
<b>Lundi 10</b> Macédoine vinaigrette Tomate farcie Riz Yaourt à la vanille	<b>Mardi 11</b> Potage de légumes Nuggets de poisson Choux fleur gratiné Fromage Banane	<b>Jeudi 13</b> Œuf dur mayonnaise Bourguignon Carottes Vichy Donuts	<b>Vendredi 14</b> Endive, maïs, emmental Boulettes de soja Haricots verts - carottes Glace

**BONNES VACANCES**

### Infos cantine :

Conformément à **la loi EGalim (agriculture et alimentation)** toute la restauration scolaire, de la maternelle au lycée doit proposer au moins un menu végétarien par semaine depuis novembre 2019. C'est-à-dire un menu base de protéines végétales pouvant également comporter des œufs ou des produits laitiers.

\*\*\*

La mise en place de ce nouveau menu hebdomadaire a été faite pour la cantine d'Etival lès Le Mans, en décembre 2019. Il fallait, avec les agents de cantine, trouver les produits, qui pourraient plaire aux enfants. Le bilan fait avec les agents, en janvier 2020 est surprenant et satisfaisant. Les enfants apprécient de manger des burgers d'épeautre, des boulettes de soja, des lasagnes ricotta épinards..... ce qui engendre un taux de gaspillage très réduit par rapport à d'autres menus plus « conventionnels ».

### Dans les futures assiettes des enfants.....

- **50% de produits durables et de qualités \* (dont des produits bio) dans la restauration collective publique à partir du 1er janvier 2022 ;**

### Afin de réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire :

- **interdiction des contenants alimentaires** de cuisson, de réchauffe et de service en plastique en restauration collective des collectivités locales en 2025 : **la cantine d'Etival n'est pas concernée par l'utilisation de plastique.**
- **interdiction des touillettes et pailles en plastique** dans la restauration, la vente à emporter, les cantines et les commerces alimentaires en 2020 : **la cantine d'Etival n'achète ni touillettes ni pailles.**
- **interdiction des bouteilles d'eau en plastique dans les cantines scolaires en 2020 : la cantine d'Etival utilise des pichets en inox pour y mettre l'eau et des pichets et bols en plastique lavable pour servir la soupe.**

\*Les signes ou mentions pris en compte concernant la qualité des produits alimentaires ou la préservation de l'environnement sont : le label rouge ; l'appellation d'origine ; l'indication géographique ; la spécialité traditionnelle garantie ; la mention « *issu d'une exploitation de haute valeur environnementale* » ; la mention « *fermier* » ou « *produit de la ferme* » ou « *produit à la ferme* », pour les produits pour lesquels existe une définition réglementaire des conditions de production.